



INVITATION

Vous êtes cordialement invité(e)s à assister et participer à la séance de votre
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JANVIER 2012 À 18^H30
(Salle du Conseil en Mairie)

ORDRE DU JOUR :

1 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA

Modification des statuts avec la prise de la compétence Petite Enfance et Enfance – Jeunesse, c'est-à-dire que la Communauté de Communes prend en charge ce qui concerne les crèches et les jeunes jusqu'à 18 ans.

2 - SIVU D'ASSAINISSEMENT DE LA CITÉ DU BARRAGE

Désignation des nouveaux délégués municipaux.

3 - AGRICULTURE / VITICULTURE

Saisine des Maires des Communes Viticoles de l'Ardèche pour s'opposer à la suppression des Droits de Plantation par le Ministère de l'Agriculture.

4 - PERSONNEL COMMUNAL

Création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal pour permettre la promotion de Monsieur Jean-Pierre FUSTINONI, qui sera nommé sur ce poste.

5 - LOI BARNIER

Cette loi concerne, dans le Plan Local d'Urbanisme, les terrains situés en zone constructible le long de la Départementale 86 de la Cité du Barrage aux Tuilières.

Le bureau d'étude a présenté son travail aux élus et le présente pour approbation et sera annexé au PLU.

6 - CANTINE SCOLAIRE

La nouvelle convention proposée par le Conseil Général de l'Ardèche, devrait augmenter la facture de la Commune d'une manière significative.

Information des familles sur le coût réel d'un repas. Y aura-t-il une hausse du prix du repas de cantine ?

7 - BUDGET COMMUNAL 2012

Section d'Investissement : délibération pour permettre le paiement des factures avant le vote du budget 2012 en mars.

8 - DIVERS

Fin du Conseil et débat sur tous les sujets entre le public et le Conseil Municipal

SAINT-MONTAN, le 12 janvier 2012

Le Maire,
Alan CARRARO